

ANTI GRAFFITI GUARD®

SPÉCIAL MÉTAL ET SURFACES PEINTES



PROTECTION ANTI-GRAFFITIS PERMANENTE SPÉCIALE PEINTURE ACRYLIQUE, MÉTAL ET MATÉRIAUX NON POREUX

- ✓ PROPRIÉTÉS ANTI-GRAFFITIS PERMANENTES
- ✓ PROTECTION CONTRE L'EAU, L'HUMIDITÉ ET L'HUILE

- ✓ RÉSISTANCE À L'ABRASION
- ✓ HAUTE RÉSISTANCE AUX UV
- ✓ INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

DESCRIPTION

AntiGraffitiGuard® Spécial Métal et Surfaces peintes est un produit anti-graffitis bi-composant. Il protège durablement les surfaces peintes, le métal et d'une manière générale tous les matériaux non poreux contre les graffitis ou les tags de toutes natures (peintures, feutres...) et les salissures.

AntiGraffitiGuard® Spécial Métal et Surfaces peintes permet une protection permanente des surfaces traitées. Il résiste à des dizaines de nettoyages (en utilisant le nettoyant anti-graffitis GraffiGuard® 2060 Écologique) et n'a donc pas besoin d'être réappliquée après un enlèvement de graffiti.

AntiGraffitiGuard® Spécial Métal et Surfaces peintes existe en version mate ou brillante et également en version spéciale «Béton».

UTILISATION

AntiGraffitiGuard® Spécial Métal et Surfaces peintes peut être employé en intérieur comme en extérieur, sur supports neufs ou en réhabilitation. Il est idéal pour le métal, les surfaces peintes et tous les matériaux non poreux.

NATURE CHIMIQUE

- Bi composant polyuréthane formant un film en phase aqueuse.

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES

- Protection anti-graffitis permanente.
- Protection contre les hydrocarbures, les graisses et les produits organiques.
- Protection contre les agents chimiques ou biologiques véhiculés par l'eau.
- Donne au support un aspect satiné.
- Bonne résistance aux actions mécaniques de frottement et de rayures.
- Excellente durabilité à l'action des UV.
- Non dangereux et non toxique.

ENVIRONNEMENT

Respectueux de l'environnement et écologique:

- Produit à base d'eau.
- Sans solvants pétroliers.
- Sans silicone.
- Non dangereux et non toxique.
- Biodégradable à plus de 80%.*
- COV < 30 g/l.*

CONDITIONNEMENT

Conditionnements de 1 et 5 litres.

* Calculé selon les données des substances

INDICE DE PERFORMANCE

Résistance à l'abrasion Taber: 4

Résistance aux rayures: 4

Résistance aux agents chimiques : 4

	effet immédiat	effet à 4 h
Pétrole	5	5
Huile moteur	5	5
Acide chlorhydrique 10%	2	0
Soude 10%	5	5
Ammoniaque 25%	5	5
Ethanol 48%	1	0
Eau	5	5
Café	5	5
Ketchup	5	5

Code : 5=excellent ; 0=médiocre

DONNÉES TECHNIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide
Couleur	: Blanchâtre
Odeur	: Aucune
pH	: 7 ± 0.5
Point d'ébullition [°C]	: 100 °C
Densité	: 1.06 ± 0.01
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Totale
Point d'éclair [°C]	: Non applicable

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- Appliquer le produit sur une surface propre, dégraissée, et sèche. Pour enlever les taches et les traces de pollution utiliser **Décap'Façades Guard® Écologique**, pour les taches grasses, utiliser **Décap'Sols Guard® Écologique** et pour les traces d'efflorescences, de laitances ou les voiles de ciment utiliser **Décap'Laitances Guard® Écologique**.
- Les conditions d'application et de préparation des supports doivent satisfaire le DTU 59.1.
- Procéder à un essai préalable.

Application :

- **AntiGraffitiGuard® Spécial Métal et Surfaces peintes** est pré dosé en usine. La totalité de la dose de composant A doit ainsi être mixée à la totalité du composant B. En aucun cas il ne faut modifier le ratio A/B.
- Bien mélanger la partie A avec un agitateur électrique avant utilisation de sorte à obtenir un liquide homogène.
- Ajouter la partie B (durcisseur) à la partie A (base) sous agitation. Brasser modérément à l'aide d'un mélangeur électrique pendant minimum 5 mn. Laisser dégazer à l'air libre pendant 15 minutes puis ré-homogénéiser à l'aide du mélangeur électrique pendant 1 minute avant l'application.
- Le mélange ainsi préparé peut être utilisé pendant 6 heures à une température ambiante inférieure à 25°C.

Application de la 1ère passe:

- En cas de fortes chaleurs : La première couche peut être diluée à raison de 10% d'eau claire (potable). Bien homogénéiser l'ensemble.
- Laisser sécher pendant 1 heure (pour une température de 20°C). Le support doit être sec et non collant avant de pouvoir être retravaillé.
- Appliquer sans surcharger pour éviter la création d'un film trop épais.

Application de la 2ème passe:

- Pour un meilleur contrôle et une parfaite maîtrise du rendu, il est recommandé d'appliquer la 2ème passe d'**AntiGraffitiGuard® Spécial Métal et Surfaces peintes** à l'aide d'un pulvérisateur de type HVLP.
- Séchage protégé : 24 heures.
- Efficacité optimale obtenue après 5 à 7 jours.

OUTILS D'APPLICATION

- Pour un meilleur contrôle et une parfaite maîtrise du rendu, appliquer **AntiGraffitiGuard® Spécial Métal et Surfaces peintes** préférentiellement à l'aide d'un pulvérisateur de type HVLP ou au pinceau et rouleau.



CONSOMMATION

La consommation dépend de la porosité du matériau. Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif :

5 à 7 m² / litre pour deux couches

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

- Nettoyer les outils et les équipements utilisés à l'eau immédiatement après emploi.

STOCKAGE

- Stocker dans un endroit sec à une température comprise entre 5°C et 30°C.
- Conservation : 12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert.

RECOMMANDATIONS

- Ne traiter que des surfaces préalablement nettoyées de toute pollution atmosphérique et de toutes taches.
- Pour une parfaite application et une protection efficace, **AntiGraffitiGuard® Spécial Métal et Surfaces peintes** doit être agité et utilisé impérativement lorsque la température des supports est comprise entre 10°C et 30°C.
- Ne pas appliquer par temps de pluie, de très forte chaleur ou en plein vent. Température de l'air comprise entre 10°C et 30°C.
- L'emploi des équipements de protection usuels est indispensable lorsque le produit est appliqué par pulvérisation.
- Ne pas mélanger avec un autre produit.

SANTÉ / SÉCURITÉ

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévues avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains : Porter des gants en latex.
- Protection de la peau : Porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
- En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Contacter un médecin ou un spécialiste.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

ASSISTANCE TECHNIQUE

GUARD INDUSTRIE

7 rue Gutenberg • 93100 MONTREUIL • FRANCE

Tél: +33 (0)1.55.86.17.60 • Fax:+33 (0)1.48.58.16.89

E-mail : info@guardindustrie.com • www.guardindustrie.com

Important: Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. La société Guard Industrie garantit la qualité de ses produits mais décline expressément toute responsabilité en cas de non respect par l'utilisateur des préconisations et conditions d'utilisation desdits produits, notamment mais non exclusivement en cas de défaut d'application, d'application par un personnel non qualifié, d'utilisation de produits non compatibles avec les produits de la société Guard Industrie ou de mauvaises conditions météorologiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche de données de sécurité.

Consultez la dernière mise à jour de notre fiche technique disponible sur notre site internet www.guardindustrie.com

Date de mise à jour : 03/07/2012

Fabriqué en France

